

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 20 septembre 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 27 septembre 2021

SERVICE DES EAUX DE LA VALLÉE DE LA COURANCE - RAPPORTS ANNUELS 2020 DU DÉLÉGATAIRE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Florent SIMMONET, Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, François BONNET à Olivier D'ARAUJO, Yamina BOUDAHMANI à Thibault HEBRARD, Sophie BROSSARD à Sonia LUSSIEZ, Françoise BURGAUD à Jean-Pierre DIGET, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, François GUYON à Romain DUPEYROU, Christine HYPEAU à Nicolas VIDEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Anne-Lydie LARRIBAU à Michel PAILLEY, Gérard LEFEVRE à Ségolène BARDET, Alain LIAIGRE à Clément COHEN, Eric PERSAIS à Jérôme BALOGÉ, Nicolas ROBIN à Philippe TERRASSIN, Mélina TACHE à Yvonne VACKER, Florence VILLES à Bastien MARCHIVE, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Richard PAILLOUX.

Titulaires absentes excusées :

Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021

SERVICE DES EAUX DE LA VALLÉE DE LA COURANCE - RAPPORTS ANNUELS 2020 DU DÉLÉGATAIRE

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales notamment l'article L.1411-3,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article L.3131-5,

Vu le Contrat de délégation par affermage du service de distribution et de production d'eau potable signé le 11 décembre 2009 entre le S.I.E.P.D.E.P. de la Vallée de la Courance et la SAUR, pour une durée de 12 ans, dans lequel la CAN s'est substituée au S.I.E.P.D.E.P. de la Vallée de la Courance au 1^{er} janvier 2020,

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) de la CAN,

Il est présenté les rapports annuels 2020 du délégataire, portant les périmètres « Production » et « Distribution » du secteur de la Vallée de la Courance.

L'année 2020 constitue la onzième année du contrat de délégation de service public de douze ans.

Les chiffres clés de l'année 2020 sont les suivants :

- Une production de 1 117 518 m³ issue des cinq captages exploités, et alimentant 19 000 habitants (17 communes de la CAN) ;
- 9 659 abonnés auxquels ont été vendus 953 493 m³ en 2020, représentant une consommation moyenne de 134 litres/habitant/jour, plus élevée de 6% par rapport à 2019 ;
- Une facture-type de 320,36 € TTC pour 120 m³ consommés représentant 2,75 € TTC/m³ ;
- Des facturations liées à la vente d'eau 2020 représentant 1 072 892 € pour la CAN et 1 124 959 € pour l'exploitant SAUR ;
- Un taux d'impayés sur les factures 2019 s'élevant à 1,6% au 31/12/2020 ;
- Des charges d'exploitation s'élevant à 2 062 k€ (dont 245 k€ de charges de personnel) ;
- Un rendement de 99% sur le service de production (57 km) et de 80% sur le service de distribution (400 km).

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Prend acte des rapports 2020 du délégataire du service public d'eau potable.

Elmano MARTINS

Vice-Président Délégué